



Montreuil, le 12 septembre 2019

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr

N/Réf : BT/CLN
N° 165 – 20190912

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des vendredis 20 et 27 septembre 2019

Madame et Messieurs les Ministres,

Face aux défis colossaux de l'urgence environnementale, le gouvernement donne encore et toujours la priorité aux intérêts du capital et fait donc tout son possible pour maintenir le niveau des profits, quel qu'en soit le coût pour l'avenir de la planète et de ses habitants.

Devant l'urgence de la situation sur le plan social et environnemental, 7 organisations syndicales dont la CGT font le choix d'agir pour une véritable politique écologique et sociale.

Si les différents gouvernements en Europe et dans le monde n'agissent pas rapidement, les conséquences sur notre planète, notre environnement, notre santé, tout simplement sur notre avenir, seront irréversibles.

Chaque attaque sur les droits des travailleuses et travailleurs ne fait qu'aggraver cette situation. C'est une réponse collective et non une culpabilisation individuelle qu'il faut apporter à la situation actuelle. Cela engage donc la responsabilité des États et du patronat.

Il n'y a pas de justice sociale sans justice écologique, les deux sont indissociables. Ce sont, avant tout, les modes de productions, de transport et de consommation qu'il faut faire évoluer. Cela passe notamment par la rénovation énergétique des logements, le développement des circuits courts et de l'emploi local.

Le rôle des services publics territoriaux, celui des agents, sont fondamentaux pour relever ces défis et impulser des politiques publiques au service du développement durable. Or votre politique de destruction du Statut des fonctionnaires, d'étranglement financier des collectivités, entrave cette nécessaire ambition.

C'est pourquoi nous nous inscrivons dans les initiatives prévues dans la période du 20 au 27 septembre 2019 autour des enjeux sociaux, climatiques et de paix, y compris celles des 21 et 24 septembre. Nous nous félicitons en particulier de la mobilisation de la jeunesse sur ces questions fondamentales.

... / ...

Nous saluons les élus qui courageusement, interdisent l'usage des produits phytosanitaires contenant notamment du glyphosate et autres perturbateurs endocriniens. Ils rejoignent les agents et singulièrement les syndicalistes de la CGT qui militent contre ces usages néfastes pour les populations, les agents et l'environnement.

Pour répondre à l'urgence sociale et climatique, une autre politique est indispensable. Cela passe par l'amélioration des conditions de vie et de travail, dans le respect de l'environnement.

Aussi nous revendiquons :

- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- Le développement des politiques agricoles et industrielles conjuguant les enjeux sociaux et environnementaux ; l'anticipation des reconversions nécessaires en termes d'emploi et de protection des salarié.es ;
- Le contrôle des aides publiques données aux entreprises ;
- Une véritable politique publique de relocalisation de la production favorisant l'accès de toutes et tous à des produits fabriqués de façon responsable à prix réduit ;
- L'arrêt immédiat des mesures rétrogrades écologiquement et socialement (privatisation des aéroports, suppression du train des primeurs, projet Europa city...) ;
- L'arrêt de la répression policière et judiciaire contre les syndicalistes et les militants écologistes ;
- Le rétablissement de l'impôt sur la fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des vendredis 20 et 27 septembre 2019** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT
Secrétaire général